

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 22 juin 2017 à 18h30 heures,**  
**À RUFFIEUX (salle polyvalente)**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Joaquim TORRES
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Claudie FRAYSSE
5	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir d'Evelyne FORNER
6	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
7	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
8	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
11	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Arrivé après la 2 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Françoise CARON
13	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Arrivée après la 2 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Pierre HOCHARD
14	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
21	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
22	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
23	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
24	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
25	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
26	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
27	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
28	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
29	MERY	T	Eudes BOUVIER	Pouvoir de Jean-Guy MASSONNAT
30	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 7 <sup>ème</sup> délibération
31	LE MONTCEL	S	Robert COLICCI	
32	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
33	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
34	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
35	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
36	SAINT OFFENGE	S	Daniel DE MEDTS	
37	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
38	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
39	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
40	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
41	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
42	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	Arrivé après la 4 <sup>ème</sup> délibération
43	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
44	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Pouvoir de Martine SCAPOLAN
45	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
46	VOGLANS	T	Martine BERNON	

# GRAND LAC

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU LAC DU BOURGET

28 communes présentes

**Absents excusés :**

Claude GIROUD            ENTRELACS

**Autres présents non votants :**

Frédéric GIMOND	Directeur Général des Services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christian BERGER	Responsable service Maîtrise d'ouvrage
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Kevin TORRES FERREIRA	Chargé de mission Urbanisme
Eline QUAY-THEVENON	Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15 juin 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 403 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 35 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 42 présents (40 titulaires et 2 suppléants), et 50 votants.

**URBANISME**  
**Modification des statuts de Métropole Savoie**

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac est membre du syndicat mixte Métropole Savoie, en charge notamment de l'élaboration et du suivi du schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Par délibération en date du 13 avril 2017, Grand Lac a approuvé la modification des statuts du syndicat afin de tenir compte de la nouvelle composition du syndicat mixte suite aux fusions de communautés intervenues depuis la dernière modification, mais également afin de procéder au changement d'adresse du syndicat, dont le siège sera désormais fixé au 25 rue Jean Pellerin à Chambéry. Un arrêté préfectoral actant de ces modifications sera prochainement signé.

Une deuxième modification est proposée afin de compléter la représentation du bureau syndical par un membre supplémentaire dans chaque secteur en portant le nombre des membres du bureau syndical de 24 à 27 membres. Le comité syndical de Métropole Savoie a délibéré favorablement sur cette modification le 25 mars 2017.

L'article 7 des statuts de Métropole Savoie est ainsi modifié :

Rédaction actuelle	Rédaction proposée
<p>Le Comité syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, deux Vice-présidents et vingt et un membres selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Huit membres désignés pour le secteur du lac du Bourget,</li> <li>• Huit membres désignés pour le secteur de la Combe de Savoie,</li> <li>• Huit membres désignés pour le secteur de Chambéry.</li> </ul>	<p>Le Comité syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, deux Vice-présidents et vingt-quatre membres selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuf membres désignés pour le secteur Nord du Lac du Bourget,</li> <li>• Neuf membres désignés pour le secteur Centre de Chambéry-Bauges,</li> <li>• Neuf membres désignés pour le secteur Sud de la Combe de Savoie</li> </ul>

Conformément à l'article L. 5211-17 du code général des collectivités territoriales, les membres du syndicat disposent d'un délai de trois mois pour se prononcer sur cette modification des statuts.

Il est donné lecture des statuts, annexés à la présente délibération.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'approuver la modification des statuts du syndicat mixte Métropole Savoie, telle que présentée.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la modification des statuts de Métropole Savoie.

- Délégués en exercice : 70  
- Présents : 46  
- Votants : 56  
- Pour : 56  
- Contre : 0  
- Abstentions : 0  
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 22 juin 2017

Le Président,  
Dominique DORD



## Comité syndical du 25 mars 2017

Délibération : CS 01-25032017

**Objet : Modification des statuts pour porter le nombre de membres du bureau de 24 à 27**

Les membres de Métropole Savoie, légalement convoqués, se sont réunis le 25 mars 2017 à Montméliant, Espace François Mitterrand, sur convocation de Patrick Mignola, Président

- Convocation envoyée le 9 mars 2017
- Nombre de délégués : 181 titulaires
- Nombre de délégués présents : 93
- Pouvoirs : 14
- Votants : 107

### DELEGUES SYNDICAUX TITULAIRES DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (71)

#### EPCI GRAND LAC Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (23)

ABRY Claude, BARBIER Marie-Claire, BLANC Damien, BRAISSAND Jean-François, CARON Françoise, FRANCOIS Marie-Pierre, FRANCOIS Didier, GIMENEZ André, GINET Jean-Pierre, HUSSON Yves, JACQUIER Nicolas, L'HEVEDER Sylvie, MARIN Bernard, MERCIER Yves, MONTORO SADOUX Marie-Pierre, PASQUALI Pierre-Yves, REBELLE Christian, REVIL Marie-Dolorès, SAVIGNAC Claude, SAVIOZ FOUILLET Jean-Pierre, SCAPOLAN Martine, THOUMINOT Jean-Louis, VIAL Jean-Marc.

#### EPCI Communauté d'Agglomération Chambéry Métropole – Cœur des Bauges (23)

BEAUD Josiane, BERTHALAY Jean-Luc, BERTHOUD Luc, BOURIDA Driss, BRET Frédéric, CHAPPUIS Catherine, DEMANGEOT Jean-Pierre, DONZEL Julien, DUBONNET David, DULLIN Xavier, FABRE Maryse, FRANCAZ Laurence, GERARD Pierre, JANUEL Bernard, MARECHAL Hubert, MIGNOLA Patrick, PIERRETON Christophe, REMY Josette, RICHEL Christophe, ROL Jacqueline, ROUTIN Anne, VALLIN-BALAS Florence, VAN WETTER Françoise.

#### EPCI Communauté de Communes Cœur de Savoie (25)

AGUETTAZ René, BANNAY CODET Martine, BATAILLARD André, BUEVOZ Eve, CARREL Christine, CLARAZ Jean-François, COMTE Pierre, DUC Jean-François, DUGELAY Pierre-Yves, DURAND André, FRISON Bernard, GASCOIN Catherine, GIRARD Marc, GUILLAUD Jean-Pierre, MAUGIE Gilles, MONNET GILLES, NAJAR GILBERT, NICOLLE Jean-Claude, PAVILLET Yves, RAFFIN Jean, RAVIER Michel, RECORDON Joël, SANTAIS Béatrice, SCHNEIDER Sylvie, VOUTHIER Jean

### DELEGUES SUPPLEANTS DE METROPOLE SAVOIE PRESENTS : (22)

#### EPCI GRAND LAC Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (4)

BRACHET Jocelyne, COMPASSI Jean, GIRARD Serge, RINALDI Jean-François

#### EPCI Communauté d'Agglomération Chambéry Métropole – Cœur des Bauges (10)

ANDREVON Emmanuelle, CAPITAN Chantal, CARENCO Eric, FETAZ Yvette, GERARD Thierry, JEAN Dominique, MITHIEUX Lionel, OGIER Philippe, PICOT Jean-Michel, SARTORI Walter

#### EPCI Communauté de Communes Cœur de Savoie (8)

BRET Arlette, COCHET Renée, FAVRE Laurent, GACHET Jean-François, LOGEROT Yannick, MUNIER Yannick, OLIVIER Stéphane, PORTUGAL Jean

#### **MÉTROPOLE SAVOIE**

25 rue Jean Pellerin  
CS 72430 73024 CHAMBERY CEDEX  
**Tél. : 04 79 62 91 28**  
Fax : 04 79 69 72 37  
info@metropole-savoie.com  
www.metropole-savoie.com

**POUVOIRS : (14)**

**GRAND LAC CA Lac du Bourget** : Robert AGUETTAZ à Martine SCAPOLAN, Jean-Claude CROZE à Nicolas JACQUIER, Denise DE MARCH à Marie-Claire BARBIER, Jean LEBLOND à Bernard MARIN, Olivier ROGNARD à Pierre-Yves PASQUALI, Laurent RUFFION à Françoise CARON

**CA Chambéry Métropole – Cœur des Bauges** : Jean CALLE à Jean-Pierre DEMANGEOT, Michel DANTIN à Josiane BEAUD, DARVEY Albert à BERTHALAY Jean-Luc, Michel DYEN à Patrick MIGNOLA, Alain GAGET à Julien DONZEL, Jean-Charles METRAS à Bernard JANUEL,

**CC Cœur de Savoie** : Sylviane FLORET à Jean-Pierre GUILLAUD, Etienne PILARD à Béatrice SANTAIS

Le Président propose de mettre à jour des statuts afin de compléter la représentation du bureau syndical par un membre supplémentaire dans chaque secteur, afin de porter le nombre des membres du bureau syndical de 24 membres à 27 membres.

**ARTICLE 7 – Bureau**

Rédaction actuelle	Rédaction proposée
<p>Le Comité syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, deux Vice-Présidents et vingt et un membres selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Huit membres désignés pour le secteur du lac du Bourget,</li> <li>• Huit membres désignés pour le secteur de la Combe de Savoie,</li> <li>• Huit membres désignés pour le secteur de Chambéry</li> </ul>	<p>Le Comité syndical élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, deux Vice-Présidents et vingt-quatre membres selon la répartition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Neuf membres désignés pour le secteur Nord du Lac du Bourget</li> <li>• Neuf membres désignés pour le secteur Centre de Chambéry – Bauges</li> <li>• Neuf membres désignés pour le secteur Sud de la Combe de Savoie</li> </ul>

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide

- **D'APPROUVER la modification des statuts telle que définie ci-dessus**
- **DEMANDE AU PRESIDENT de consulter les membres de Métropole Savoie sur les modifications de statuts.** Conformément à l'article L5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les assemblées délibérantes des membres de Métropole Savoie disposent d'un délai de trois mois, à compter de la notification par courrier, pour se prononcer sur la modification des statuts de Métropole Savoie.

Suffrages exprimés : 107  
 Vote contre : 0 - Abstentions : 0 - Votes pour : 107

Le Président

Patrick MIGNOLA

**METROPOLE SAVOIE**  
 Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale  
 25 rue Jean Pellerin - CS 72430  
 73024 CHAMBERY CEDEX  
 04 79 62 81 28 - info@metropole-savoie.com

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Modification des statuts de Métropole Savoie

---

**Date de transmission de l'acte :** 26/06/2017

**Date de réception de l'accusé de réception :** 26/06/2017

---

**Numéro de l'acte :** d1937 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20170622-d1937-DE

---

**Date de décision :** 22/06/2017

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.7. Intercommunalite  
5.7.6. Autres